



**FADEAR / Fédération associative
pour le développement
de l'emploi agricole et rural**

104, rue Robespierre 93170 Bagnolet
Tél. 01 43 63 91 91 www.agriculturepaysanne.org

Formation en distanciel

Accompagnement des cédants en agriculture :

Aspects juridiques, fiscaux et sociaux concernant la **Transmission des entreprises agricoles**

Dates & Horaires :

vendredi **20 Octobre 2023 de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00**

lundi **23 Octobre 2023 de 9h00 à 13h00**

lundi **27 Novembre 2023 de 9h00 à 13h00**

Modalité de formation : en distanciel par plateforme Zoom

Organisme de Formation : Fadear.

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Lieu : visio

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Durée de formation : 14 heures

Public : Tout_e_s salarié_e_s accompagnant des cédant_e_s dans un processus de Transmission qui traiteront de ces dimensions juridiques, fiscales et sociales, ainsi que tout_e_s paysans_nes animateurs/trices engagé_e_s dans la démarche, travaillant sur le thème.

Pré_requis : aucun

Intervenant extérieur : Francis Varennes, Juriste Fiscaliste (28)

Animation : Julien Melou, animateur-facilitateur salarié FADEAR

Contexte et Enjeu : Fort de l'expérience développée depuis plus d'une quinzaine d'années, les structures membres du réseau des Adear, proposent de transmettre par l'intermédiaire de l'une de leur formation les clés pour appréhender le domaine de la transmission et les outils et méthodes pour construire et renforcer les dispositifs à l'accompagnement mise en œuvre localement. Ces 4 demi journées doivent précisément permettre de comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à une entreprise agri-rurale (dans le cadre d'un processus de Transmission) et les conséquences de chacun d'eux.

Objectifs pédagogiques :

- Avoir les bases pour guider le cédant_e en tant qu'accompagnateur/trice à la transmission, dans ses droits/obligations en matière juridique, fiscal, sociale...et suivant la réglementation et ses interprétations que l'on soit d'un point de vue juridique/social/ fiscal.
- Être capable en tant que salarié(e) de diagnostiquer le projet de transmission du cédant_e et de l'accompagner dans ses choix, en sécurisant son cadre juridique, fiscal et social.
- Être capable d'accompagner la transmission de l'activité (en lien avec la reprise) et son suivi (conseil, optimisation...) en matière juridique, fiscal, sociale.

- avec mise en situation par des regards sur des cas concrets

Temps d'inclusion en lien avec le thème des 2 journées de formation :

Présentation individuelle, attentes, difficultés rencontrées, dispositifs d'intervention, temps d'échange sur le métier.

Contenu de la formation :

Séquence	Contenu	Durée	Horaires
Séquence 1	Présentation de la session et des objectifs Tour de table et présentation des participant_e_s, attentes des stagiaires et ajustement de la formation	30 mn	Vendredi 20 Octobre 09h00 - 9h30

<p>Séquence 2</p>	<p><u>Aspects juridiques de la transmission de l'entreprise agricole ;</u></p> <p>Section 1. Les modalités de la transmission de l'entreprise selon sa forme juridique : entreprise individuelle et société d'exploitation</p> <p>Section 2. Les modalités juridiques de la cession : mutation à titre gratuit et mutation à titre onéreux</p> <p>Section 3. Les formalités administratives de la cessation d'activité du cédant</p> <p>Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques.</p>	<p>3h30</p>	<p>Vendredi 20 Octobre</p> <p>9h30 - 12h00</p> <p>Déjeuner</p> <p>14h00 – 15h00</p>
<p>Séquence 3</p>	<p><u>Aspects fiscaux de la transmission de l'entreprise agricole</u></p> <p>Section 1. Conséquences fiscales de la transmission en matière d'imposition des bénéfices</p> <p>Section 2. Conséquences fiscales de la transmission en matière de TVA</p> <p>Section 3. Conséquences fiscales de la transmission en matière de droits d'enregistrement et d'IFI</p> <p><i>Echanges entre les participant_e_s et apport de connaissances</i></p> <p><i>Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques.</i></p> <p><i>Fin J1 Bilan de la journée, comment ça va ?</i></p>	<p>2h45 (dont 15min de pause)</p>	<p>Vendredi 20 Octobre</p> <p>15h00 - 17h00</p> <p>Lundi 23 Octobre</p> <p>9h00 - 9h45</p>
<p>Séquence 4</p>	<p><u>Aspects sociaux de la transmission de l'entreprise agricole</u></p> <p>Section 1. Les formalités préalables à la liquidation de la retraite agricole</p> <p>Section 2. La liquidation de la retraite agricole</p> <p>Section 3. Le principe de la cessation d'activité agricole et les exceptions du cumul emploi-</p>	<p>4h30 (dont 15min de pause)</p>	<p>Lundi 23 Octobre</p> <p>9h45 - 13h00</p>

	<p>retraite</p> <p>...et suivant vos attentes et vos questions pratiques sur ces domaines dans le cadre de vos accompagnements de porteurs de projets...</p> <p><i>Echanges entre les participant_e_s et apport de connaissances Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques.</i></p>		<p>Lundi 27 Novembre</p> <p>9h00 – 10h15</p>
Séquence 5	<p>* dernière demi journée J2 : exercices pratiques à partir de situations fictives de Transmission pour que les stagiaires fournissent des propositions aux cédants concernant les dimensions juridiques, sociales, fiscales et dans une approche globale du projet.</p>	2h00	<p>Lundi 27 Novembre</p> <p>10h15 - 12h30 (avec pause)</p>
Séquence 6	<p>Bilan oral, évaluations de la formation</p> <p>Et Perspectives</p>	30 mn	<p>Lundi 27 Novembre</p> <p>12h30 - 13h00</p>

Moyens pédagogiques :

Apports méthodologiques et présentation d'un diaporama avec exposés suivis de périodes de questions-réponses, illustration à partir de cas concrets, questions-réponses, exercices pratiques d'application en sous-groupes avec restitution-mutualisation, et remise de support synthétique.

A l'issue de la formation :

- Evaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences via auto positionnement (entre entrée et sortie de la formation suivie) et à travers un questionnaire.

Modalités et Conditions générales

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.
- Les repas du midi organisé dans les locaux de la Fadear sont compris dans le coût de la formation.

Coût formation salarié_e **350 €** pour 2 jours de formation (25 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la Fadear.



Rappel : possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT (fonds de formation) des frais pédagogiques et de votre salaire du jour en formation jusqu'à hauteur du SMIC sous réserve d'accord de prise en charge par l'intermédiaire du dispositif « BOOST'Compétences » du plan de développement des compétences Ocapiat.

Coût formation non salarié_e adhérent_e Conf' Fadear

Prise en charge intégrale des frais par la FADEAR pour les paysans nes adhérent s à la Confédération paysanne et ou au réseau de la FADEAR participant_e_s à la formation (déplacement, repas, hébergement, indemnité de remplacement et frais pédagogiques en cas non éligibilité au fonds VIVEA).

Pour tout autre statut ou situation, nous consulter, en amont de la formation.

Modalités de paiement votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Attestation de formation une attestation de formation délivrée par la Fadear vous sera fournie en fin de formation.

Contact inscription Julien Melou Animateur Fadear chargé de la formation
Tél : 01 43 63 41 50 - jmelou@fadear.org

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation

Aspects juridiques, fiscaux et sociaux concernant la Transmission des entreprises agricoles (progr. n° A 31)

En visio les **20/10/2023 sur les 2 demi journée, le 23/10/23 matin et le 27/11/2023 matin**

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....



En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> **Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?** (site internet, email, bouche à oreilles, autre...) :

*** Données collectées**

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse jmelou@fadear.org, pour toutes informations.